

## BULLETIN ÉLECTRONIQUE – AFEAS

### JOURNÉE DU TRAVAIL INVISIBLE

La présidente de l'Afeas, Céline Duval, a récemment réalisé deux entrevues avec les animatrices d'émissions télé aux réseaux Cogeco St-Hyacinthe et Radio-Canada. Vous pouvez visionner les vidéos de ces entrevues sur les sites internet de ces réseaux :

**Émission « Autrement vu », Cogeco St-Hyacinthe :**

<http://www.tvcogeco.com/saint-hyacinthe/gallerie/emissions-2011/3595-autrement-vu/37249-travail-invisible>

**Émission « C'est ça la vie », Radio-Canada - Attention-Lorsque la vidéo de l'émission « C'est ça la vie » débute, vous verrez, en bas à gauche, que vous visionnez la première section sur 5 (1/5); vous pouvez cliquer pour avancer à la troisième section (3/5) – Soyez patiente parce qu'il y a de brèves publicités au début de chaque section..**

<http://www.radio-canada.ca/audio-video/#urlMedia=http://www.radio-canada.ca/Medianet/2011/CBFT/CestCaLaVie201104011400.asx&pos=2>

### PÉTITION MAISON DES NAISSANCES

Suite à une expérience vécue, une membre de l'Afeas régionale Centre-du-Québec (voir son témoignage plus bas), vous invite à signer la pétition en ligne sur le site de l'Assemblée nationale réclamant le financement nécessaire à l'ouverture de 13 nouvelles maisons de naissance :

<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-1389/index.html>

### Témoignage de la membre Afeas

*Je suis une jeune maman de 4 garçons et en attente d'une petite fille qui verra le jour en août. Mes trois premiers garçons sont nés à l'hôpital sous les bons soins d'une excellente médecin de famille qui a quitté la région quelques jours après mon troisième accouchement. Médecin géniale, mais l'hôpital - je me passe de commentaires mais disons que ça ne répondait pas du tout à mes valeurs. Donc, sans médecin pour suivre ma quatrième grossesse (mon nouveau médecin de famille ne fait pas de suivi de grossesse), je me suis donc tournée vers une sage-femme; d'autant plus qu'elles pouvaient maintenant légalement pratiquer des accouchements à domicile. Garçon numéro 4 est né à la maison, n'a jamais mis les pieds à l'hôpital (il vient d'avoir 4 ans) et j'ai profité d'un horaire flexible et d'une nourriture convenable pour une mère qui allaite et, surtout, selon mon appétit. Bref, expérience géniale et ça se poursuit avec ce nouveau suivi de grossesse en cours.*

*Malheureusement, plusieurs régions n'offrent même pas encore ce choix, faute de maison de naissance. Et même dans les régions où une maison de naissance existe, les listes d'attentes sont parfois très longues. Pourtant, la pratique sage-femme est reconnue comme un service de première ligne et le service est entièrement couvert par le régime public de santé.*